



DUL de / L.U.D. of Notre-Dame-de-Lourdes
C.P. / Box 89
NOTRE-DAME-DE-LOURDES, MANITOBA, CANADA R0G 1M0
TELEPHONE: (204) 248-7290
COURRIEL / E-MAIL : ADMIN@LORNEMB.CA
WWW.NOTRE-DAME-DE-LOURDES.CA

DISTRICT URBAIN LOCAL DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

LE 25 MAI 2026

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU DISTRICT URBAIN LOCAL DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES QUI A EU LIEU COMMENÇANT À 17 H 00 LE LUNDI 25 MAI 2026.

PRÉSENTS :

Denis Bibault, membre de la municipalité de Lorne

Bev Collet, membre élue du comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes

Cheryl Dyer-Vigier, membre du comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes

Joël Comte, membre du comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes

AUSSI PRÉSENTE :

Lilliane Sorin, secrétaire de séance et assistante administrative

Ayant le quorum, Bev a déclaré la réunion ouverte à 17 h 00.

Adoption de l'ordre du jour :

Résolution no 29 / 26 – Adoption de l'ordre du jour

Proposée par : Denis Bibault

Appuyée par : Cheryl Dyer-Vigier

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 25 mai 2026 soit approuvé.

ADOPTÉE

Adoption des procès-verbaux :

Résolution no 30 / 26 – Adoption des procès-verbaux

Proposée par: Cheryl Dyer-Vigier

Appuyée par: Joël Comte

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion régulière du 27 avril 2026 soit approuvé tels que présenté.

ADOPTÉE

Finances :

Résolution no 31 / 26 – Adoption de comptes créditeurs

Proposée par: Joël Comte

Appuyée par : Cheryl Dyer-Vigier

IL EST RÉSOLU QUE les comptes créditeurs identifiés dans le lot no 2026-00038 à 2026-00042, allant jusqu'au 13 mai 2026, d'une valeur de 36 351,75 \$ à prendre du fonds du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes, et d'une valeur de 29 968,45 \$ à prendre du fonds des services publics de Notre-Dame-de-Lourdes, soient approuvés.

ADOPTÉE

Indemnités et dépenses :

Résolution no 32 / 26 – Indemnités et dépenses

Proposée par : Denis Bibault

Appuyée par : Bev Collet

IL EST RÉSOLU QUE les indemnités et les dépenses des membres en mai soient approuvées selon les renseignements suivants :

	Membre C Viger	Membre B Collet	Membre J Comte	Secrétaire L Sorin	56,25\$/hr R2023- 138
Indemnités mensuelles	\$300 \$	300 \$	300 \$		Lilliane
Réunions de comités	210\$- 28/04: SCPD 30/04: SCPD 29/04: Salut Voisin 05/05: Embelli		50\$- 07/05: Arena	112,50 \$	réunion: 25/05: 2hs
Céllulaire					
Kilométrage	105,60 \$.60/km
Totaux	615,60 \$	300,00 \$	350,00 \$	112,50 \$	

ADOPTÉE

Délégations : L'employé du service des travaux publics, Norman Lesage, s'est présenté pour rapporter au sujet des travaux dernièrement achevés et pour demander des conseils au sujet d'autres projets pour 2026.

Rapports de membres du D.U.L. :

Résolution no 33 / 26 – Rapports des membres du D.U.L.

Proposée par : Joël Comte

Appuyée par : Cheryl Dyer-Vigier

IL EST RÉSOLU QUE les rapports oraux de membres du comité du D.U.L. et les rapports écrits en accompagnement soient adoptés tels que reçus.

ADOPTÉE

Correspondance:

Ministre Glen Simard - lettre
"Children at Play" sign - demande
Comité Salut Voisin - demande
Municipalité de Lorne – résolution no. 2026-078
Municipalité de Lorne – résolution no. 2026-086

Résolution no 34 / 26 – Correspondance

Proposée par : Joël Comte

Appuyée par : Cheryl Dyer-Vigier

IL EST RÉSOLU QUE la correspondance reçu jusqu'au 22 mai 2026 soit acceptée telle que reçue.

ADOPTÉE

Résolution no 35 / 26 – Contrôle des mauvaises herbes

Proposée par : Joël Comte

Appuyée par : Bev Collet

IL EST RÉSOLU QUE le district urbain local de Notre-Dame-de-Lourdes demande au superviseur municipal des mauvaises herbes d'entamer, avant la fin de juin 2026, les moyens de contrôle des mauvaises herbes dans les espaces publics, y compris les boulevards, les parcs, les fossés.

ADOPTÉE

Résolution no 36 / 26 – Comité d'Embellissement : utilisation des équipements

Proposée par : Joël Comte

Appuyée par : Cheryl Dyer-Vigier

ATTENDU QUE le comité d'embellissement organise un événement communautaire ;
ET ATTENDU QUE l'article 2 de la politique prévoit que toute demande d'utilisation de l'équipement motorisé reçoive une considération spéciale lorsque celle-ci est faite par un comité organisateur, de la communauté, d'un événement communautaire d'une brève durée ;

IL EST RÉSOLU QUE le comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes approuve la demande du comité d'embellissement pour l'utilisation du *JD Gator* du D.U.L. à l'occasion de l'événement du 6 juin 2026.

ADOPTÉE

Résolution no 37 / 26 – Comité Salut Voisin : utilisation de l'équipement

Proposée par : Cheryl Dyer-Vigier

Appuyée par : Joël Comte

ATTENDU QUE le comité *Salut Voisin* organise annuellement un événement communautaire ;

ET ATTENDU QUE l'article 2 de la politique prévoit que toute demande d'utilisation de l'équipement motorisé reçoive une considération spéciale lorsque celle-ci est faite par un comité organisateur, de la communauté, d'un événement communautaire d'une brève durée ;

IL EST RÉSOLU QUE le comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes approuve la demande du comité Salut Voisin pour l'utilisation de la tondeuse autoportée *Troy Bilt* du D.U.L. à l'occasion de l'événement du 12 septembre 2026.

ADOPTÉE

Ajournement :

Résolution no 38 / 26 – Ajournement

Proposée par : Joël Comte

Appuyée par : Cheryl Dyer-Vigier

IL EST RÉSOLU QUE la réunion ordinaire soit ajournée à 18 h 58 et que la prochaine réunion ordinaire du comité du District urbain local de Notre-Dame-de-Lourdes ait lieu à 17 h 00 le lundi 29 juin 2026.

ADOPTÉE

Présidente, Bev Collet

Secrétaire de séance, Lilliane Sorin